

UNE RÉPONSE À L'APPEL « UN CRI POUR DE L'ESPOIR »

UN APPEL AUX ÉGLISES ET À L'ASSEMBLÉE 2022 DU COE

**Déclaration de la Consultation du Groupe de Théologie de Sabeel-Kairos
réuni à la Bibliothèque de Gladstone à Hawarden dans le Flintshire du 15 au 17 mars 2022.
Déclaration approuvée par Sabeel-Kairos au Royaume-Uni.¹**

1. Notre réunion s'est tenue dans les jours qui ont immédiatement suivi l'invasion de l'Ukraine par les armées russes aux ordres du Président Vladimir Poutine et que les Nations Unies ont déclarée être en contradiction flagrante avec le droit international² et qui a conduit des millions de familles ukrainiennes à fuir pour sauver leurs vies, à franchir les frontières et à rejoindre ainsi le nombre toujours croissant de réfugiés.
2. Nous nous sommes souvenus qu'à la suite d'une autre guerre, en 1948, 750 000 Palestiniens arabes (60% de la population arabe de la Palestine) ont été chassés de chez eux au moment où était créé l'État d'Israël. Bien que, chaque année, leur droit au retour soit renouvelé par les Nations Unies, l'État d'Israël l'ignore impunément. Depuis 1967, les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza subissent une occupation militaire violente tandis que ceux qui vivent en Israël y sont considérés comme des citoyens de seconde classe. Aussi, pourquoi après toutes ces années sommes-nous encore là à demander que prenne fin ce déni apparemment sans fin des droits humains ?
3. Nous sommes réunis pour répondre à une lettre des communautés chrétiennes et des responsables des Églises de Palestine, écrite en 2020 et représentant Kairos Palestine et Kairos mondial pour la justice, et adressée aux Églises du monde entier. Cette lettre est intitulée UN CRI POUR DE L'ESPOIR : APPEL A UNE ACTION DÉCISIVE³ avec comme sous-titre : « Nous ne pouvons servir Dieu et l'oppression des Palestiniens ». Elle fait référence de manière urgente à une menace pour leur existence-même sur la terre qui est appelée Sainte.
4. La lettre fait mention d'un **défi politique pour Israël**. En poursuivant l'oppression et la dépossession du peuple palestinien, Israël contrevient au droit international⁴. Des organisations palestiniennes et israéliennes de défense des droits humains, notamment B'Tselem et Yesh Din, suivies par Human Rights Watch et Amnesty International⁵ en sont venues récemment à la conclusion qu'Israël commet le crime d'apartheid contre les Palestiniens. D'autres en arrivent à la même conclusion⁶. Selon le Statut de Rome, l'apartheid est un crime en droit international : un crime contre l'humanité⁷.

¹ Note du Traducteur : La Bibliothèque Gladstone, comme son nom l'indique, est la bibliothèque fondée par le Premier Ministre du 19ème siècle William Gladstone. Comme elle est située dans la campagne galloise, les chercheurs qui vont y travailler peuvent être hébergés sur place car elle fait aussi pension de famille. C'est un concept original.

² Statut de Rome, Cour Pénale Internationale (2002); articles 5-8. ⁴ 4^{ème} Convention de Genève, article 14.

³ www.cryforhope.org

⁴ 4th Geneva Convention articles 27, 33, 39, 49, 50, 53, 55, 56, 58, 59 and 147; UNSC resolutions 242, 476 and 2334; Universal Declaration of Human Rights, article 13; UN Charter, article 2(4); International Convention on the Suppression and Punishment of Apartheid (1973).

⁵ <https://www.btselem.org/apartheid>; [The Occupation of the West Bank and the Crime of Apartheid: Legal Opinion - Yesh Din \(yesh-din.org\)](https://www.yesh-din.org); [A Threshold Crossed: Israeli Authorities and the Crimes of Apartheid and Persecution | HRW](https://www.hrw.org); [Israel's apartheid against Palestinians - Amnesty International](https://www.amnesty.org)

⁶ Report of the Special Rapporteur on the situation of Human Rights in the Palestinian territories occupied since 1967: [A_HRC_49_87_AdvanceUneditedVersion.docx \(live.com\)](https://www.unhcr.org/refugees-and-asylum-seekers). Harvard Law School and Addameer Joint Submission to the

5. Déjà en 1976, le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin avait prévenu que la poursuite de l'expansion des colonies en Cisjordanie était semblable à un cancer qui, si on ne l'arrêtait pas, condamnerait Israël à devenir un État d'apartheid⁸. Cette naissance d'un régime israélien souverain d'apartheid est désormais une réalité de fait. L'occupation de la Palestine que l'on croyait être temporaire est considérée par les actuels dirigeants israéliens comme devant être permanente. C'est une « Terre d'Israël » illégale et fortement agrandie que nous voyons prendre forme entre la Méditerranée et le Jourdain.
6. À l'intérieur de ce territoire, pas un seul Palestinien n'a le droit de voter en tant que ressortissant d'un État national reconnu. En effet tous les Palestiniens d'Israël sont des non-nationaux selon la loi israélienne d'État-Nation de 2018, et par voie de conséquence des citoyens de seconde classe d'un État raciste⁹. Les Palestiniens de Jérusalem-Est se voient accorder un permis de résidence permanente (qui peut être révoqué) et il leur est refusé de participer à un vote national bien qu'ils vivent en « territoire annexé ». Tous les Palestiniens de la Cisjordanie illégalement occupée et de la bande de Gaza qui est sous blocus sont privés par Israël et ses alliés du droit à l'autodétermination dans le cadre d'un État internationalement reconnu qui leur soit propre.
7. L'apartheid d'Afrique du Sud relevait d'une idéologie nationaliste et raciste qui avait pour finalité la dépossession et la domination totale d'un groupe ethnique par un autre, et était mise en œuvre au moyen d'une violence déclarée et institutionnalisée. Cette confiscation, par les Blancs, de la terre, de la nationalité, des droits humains et des libertés des Noirs, avec en même temps la violation par l'État du droit international, répondait à l'intention de s'assurer qu'il n'y aurait pas de nationaux noirs en Afrique du Sud. La reproduction par le régime israélien de beaucoup de ces politiques violentes de dépossession à l'égard du peuple palestinien et son inclination identique à violer le droit international lui valent maintenant la même qualification d'apartheid.
8. Le *Cri pour de l'espoir* attire aussi l'attention sur **un défi majeur pour l'Église chrétienne au niveau mondial**. Dans l'Allemagne nazie et l'Afrique du Sud de l'apartheid, les chrétiens étaient mis au défi de confesser le manque de foi de beaucoup d'Églises et d'affirmer que l'on était devant un "status confessionis" là où un groupe ethnique privilégié dominait sur un autre groupe ethnique, agissait à son détriment et lui imposait de nombreuses souffrances. De même, les chrétiens palestiniens voient dans ce qui leur est imposé un défi à la foi, dans la mesure où l'évangile d'inclusivité ethnique et d'égalité du Christ est réduit à l'annonce d'un Dieu qui a des préférences envers certains. Dans une telle situation, l'être-même de l'Église, l'intégrité de la foi chrétienne et la crédibilité de l'Évangile se voient mis en question. Ceux qui affirment suivre l'enseignement de Jésus de Nazareth doivent déclarer maintenant que s'opposer de toutes ses forces à l'apartheid est une exigence. Car l'apartheid est un péché.
9. C'est une voix puissante qui nous vient aujourd'hui des survivants de l'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie, une voix qui a été tout particulièrement illustrée par feu

United Nations Independent International Commission of Inquiry on the Occupied Territory, including East Jerusalem, and Israel: <http://hrp.law.harvard.edu/wp-content/uploads/2022/03/IHRC-Addameer-Submission-to-HRC-COI-Apartheid-in-WB.pdf>

⁷ Rome Statute, article 7(1), defines the crime of apartheid.

⁸ Recording preserved by Dan Patir, Rabin's press secretary, 1976.

⁹ Adalah: Analysis of the Nation State Law: [Final_2_pager_on_the_JNSL_27.11.2018 .pdf \(adalah.org\)](#)

l'archevêque Desmond Tutu. Ils confirment le statut d'apartheid imposé par Israël et retrouvent dans la Palestine d'aujourd'hui la flamme de leur propre lutte contre l'apartheid. Ils déclarent que se mettre en route avec Jésus va de pair avec le rejet de l'apartheid : il n'y a pas de moyen terme, c'est « ou bien, ou bien ». Ce qui se vit en Israël-Palestine place l'Église dans une situation de **status confessionis**. Il en va de son être-même.

10. Les Églises sont généralement muettes non seulement sur la disparition de la Palestine, mais aussi sur l'hérésie du sionisme chrétien qui encourage cette disparition. Le sionisme chrétien apporte un soutien sans limite au régime israélien et est non seulement hérétique mais aussi antisémite. Il prédit la fin du judaïsme, tous les Juifs devant être annihilés à moins qu'ils ne se convertissent au christianisme. Le *Cri pour de l'espoir* déclare : « Nous affirmons que le soutien de chrétiens au sionisme comme théologie et idéologie qui justifie le droit d'un peuple à nier les droits humains d'un autre peuple est incompatible avec la foi chrétienne et constitue un détournement grave du message biblique ».
11. Comme groupe œcuménique de chrétiens venant de différentes régions de Grande Bretagne et d'Irlande et réunis sous l'égide de Sabeel-Kairos, nous reconnaissons le rôle particulier qu'a joué la Grande Bretagne dans l'histoire de la Palestine, et sa responsabilité dans sa non-reconnaissance de l'État de Palestine. L'étendue des souffrances endurées par les Palestiniens est aujourd'hui « plus qu'urgente » et exige une action décisive. Il ne s'agit en aucun cas d'un « conflit » entre deux camps équivalents qui seraient en compétition l'un avec l'autre, mais d'une situation tout à fait asymétrique dans laquelle les Palestiniens sont les opprimés. Nous sommes appelés à être solidaires de tous ceux, y compris des voix juives, qui ont un souci de justice pour tous. C'est pourquoi nous lançons le présent appel urgent à toutes les Églises de Grande Bretagne et d'Irlande, aux niveaux à la fois local, régional et national, et aussi au Conseil Œcuménique des Églises, pour les inviter à répondre de la manière suivante :
 1. Accroître la **prise de conscience** de la menace existentielle que doit affronter le peuple palestinien aujourd'hui. S'il n'y a pas d'excuse pour rester silencieux, il y en a encore moins pour rester ignorants. Nous appelons de manière urgente les dirigeants des Églises à recourir aux célébrations culturelles et à d'autres programmes et projets appropriés pour éclairer leurs fidèles sur les réalités des tensions actuelles.
 2. Reconnaître cette **vérité qu'Israël est un régime d'apartheid et la gravité des faits sur le terrain qui en fournissent la preuve**. Pouvons-nous continuer à soutenir par nos paroles et nos actes, ou par notre silence, une politique gouvernementale qui relève de l'apartheid dans la manière dont elle traite le peuple palestinien ? Des exemples en sont l'accaparement violent de terres pour installer des colonies juives illégales dans les territoires occupés, la destruction de milliers de maisons, le déplacement de familles et de communautés entières, le déni de nationalité et d'identité, la violation des droits humains et un système qui contrôle au moyen de murs, de barrières et de checkpoints tous les éléments de la vie quotidienne des Palestiniens. C'est une situation non seulement illégale mais criminelle selon le droit international, qui se poursuit depuis 55 ans et qui ne cesse de s'aggraver.

3. Comprendre que **nous ne pouvons pas vraiment servir Dieu et en même temps fermer les yeux sur l'oppression que subit le peuple palestinien**. Les implications sont extrêmement sérieuses pour les Églises et les communautés chrétiennes. L'ignorance et l'indifférence font de nous des complices. Elles vont au cœur-même de notre foi. Nous ne pouvons pas être disciples de Jésus et en même temps soutenir par nos paroles et nos actes, ou notre silence, la politique et les pratiques de l'État d'Israël. Il s'agit d'un vrai défi à notre foi.
4. **Nous engager dans des actions décisives en collaboration, toutes les fois que cela est possible, avec d'autres Églises et communautés de foi**, en rejoignant les Palestiniens dans leur résistance créative et non-violente. Le *Cri pour de l'espoir* soutient l'appel palestinien de 2005 au Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) jusqu'à ce que l'occupation prenne fin. Cela donne un cadre pour des décisions dans les domaines économique, culturel et académique ainsi que pour un plaidoyer politique direct, comme moyens non-violents pour mettre fin à l'occupation et à l'oppression par :
 - a. le **boycott** de tous les produits vendus dans des supermarchés et d'autres magasins qui soutiennent l'État d'Israël dans sa poursuite de l'occupation et son vol constant de terres appartenant à des familles palestiniennes.
 - b. le **désinvestissement** de toutes les compagnies qui tirent profit de l'occupation, une vigoureuse argumentation avec les banques qui accordent des prêts à des sociétés qui tirent profit de l'occupation, pour les inviter à mettre fin à de tels prêts, et si ces banques prêtent à l'État d'Israël pour qu'elles arrêtent de tels prêts immédiatement. Nous appelons à soutenir la campagne « Investir pour la Paix »¹⁰ de Sabeel-Kairos et recommandons le rapport « N'achetez pas pour soutenir l'occupation »¹¹.
 - c. le recours à des **sanctions**. Nous invitons nos Églises et les personnes individuelles à insister auprès des élus et du gouvernement pour qu'il soit mis fin à tout commerce dans les deux directions, y compris le commerce des armes et de tout matériel militaire, jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international. Les Palestiniens font la comparaison entre la vitesse avec laquelle des sanctions ont été imposées à la Russie pour sa violation du droit international dans sa guerre contre l'Ukraine, et l'attitude à l'égard d'Israël-Palestine où les choses durent depuis 74 ans et on n'en voit pas la fin.

12. Conclusion :

Les auteurs du *Cri pour de l'espoir* le disent avec force : « **L'objectif du BDS n'est pas de punir ou d'isoler Israël, mais d'exercer une pression sur Israël pour qu'il respecte le droit international. ...Nous lançons cet appel dans le souci de l'avenir des deux peuples. Selon les termes du document Kairos Palestine, notre appel s'enracine dans la LOGIQUE DE L'AMOUR qui cherche à libérer à la fois l'opresseur et l'opprimé pour créer une nouvelle société pour tous les habitants de ce pays** ».

En ce moment *Kairos* d'opportunité décisive, nous nous joignons à nos sœurs et à nos frères palestiniens dans l'appel sans équivoque qu'ils lancent aux Églises pour qu'elles

¹⁰ <https://www.sabeel-kairos.org.uk/category/taking-action/investing-for-peace/>

¹¹ <https://dontbuyintooccupation.org/>

décident d'une action décisive, et aussi à l'Assemblée du Conseil Œcuménique des Églises qui aura lieu cette année 2022 à Karlsruhe, en Allemagne.

« En prenant cet engagement et par cette confession de foi, nous affirmons notre appartenance à la communauté qui partage le même pain : l'Église fidèle à sa mission de proclamer la bonne nouvelle du Dieu qui offre son amour, sa miséricorde, sa compassion et la vie en abondance à tous les humains » (Un cri pour de l'espoir).

Traduction par les Amis de Sabeel France